Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213500564-20260401-D2026_04_08-DE

Date de convocation :
27/03/2026
Date d'affichage :
27/03/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Pouvoirs : 2
Absent : 0
Votants : 15
Quorum : 8

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 1er avril à 19 h 00, les membres du Conseil Municipal de la commune de la Chapelle aux Filtzméens, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 27 mars 2026, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-11, L 2122-8 et L 2122-9 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. LAIGLE Sylvain, Mme PODPOVITNY Caroline, M. GUIGNARD Christophe, Mme ROUAULT Claude, M. DENIS Lionel, M. MORIN Johann, Mme LAMOUR Mabel (à partir de 19h49), Mme PLAINFOSSE Anaïs, M. JAULIN Jean Baptiste, Mme DELAGE Gwenaëlle, Mme LÉCAILLON Marion, M. GRANGER Rodrigue, Mme MERIL Mathilde.

Étaient absents excusés :
Monsieur VIART Benoit donne pouvoir à Monsieur LAIGLE Sylvain.
Monsieur RIVIÈRE Arnaud donne pouvoir à Madame PODPOVITNY Caroline.

Était absente : Madame LAMOUR Mabel (jusqu'à 19h49)

Secrétaire de séance : Mme DELAGE Gwénaëlle

D2026-04-08– Désignation d'un représentant au sein du COS Breizh 35.

Le COS Breizh est un comité d'œuvres sociales auquel adhère la commune pour les agents municipaux. C'est une association de loi 1901.

Le COS Breizh est né en Ille-et-Vilaine en 1975. Ils sont aujourd'hui implantés à Chartres-de-Bretagne (35), partenaire de la Marque Bretagne depuis 2021 et proposent leurs services sur les quatre départements de la région Bretagne.

Leur rôle :
Être aux côtés des bénéficiaires pour les accompagner au quotidien dans leur vie personnelle et professionnelle. Concrètement, cela veut dire des aides pour la culture, le sport, les loisirs, les vacances, la vie quotidienne, les moments de la vie tels que naissances, mariages, départs en retraite et également des aides en cas de coup dur.

À qui d'adresse le COS BREIZH 35 ?
Il s'adresse **aux agents des collectivités territoriales** et aux salariés d'associations de loi 1901 de l'ensemble de la Région Bretagne afin de proposer des solutions à leur bien-être et de participer à l'augmentation de leur pouvoir d'achat.

En quelques chiffres :
Le COS Breizh c'est 370 structures adhérentes représentant plus de 8 000 bénéficiaires : 90 % de bénéficiaires actifs et 10% de retraités qui ont une offre qui leur est dédiée et 15 000 ayants droit : conjoints et enfants à charge

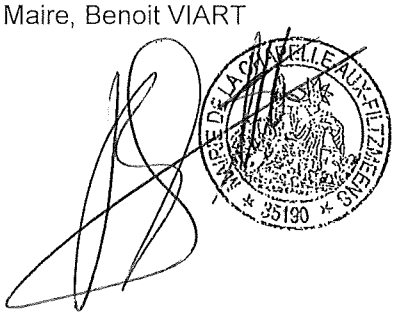
Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213500564-20260401-D2026_04_08-DE

Un conseiller municipal doit être désigné pour représenter la collectivité auprès de cette instance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et de ceux engageant leur pour pouvoir,

- **DESIGNE M. RIVIÈRE Arnaud comme représentant communal auprès du COS BREIZH 35 pour le mandat à venir.**

Fait à la Chapelle-aux-Filtzméens,
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Benoit VIART



La secrétaire de séance,

Gwénaëlle DELAGE.

